

# CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2022

## CULTURE & PATRIMONE

### SOUTIEN EXCEPTIONNEL A L'ASSOCIATION « UNIVERSITE POPULAIRE DU CHABLAIS »

L'Association Université Populaire du Chablais (UPC), adhérente de l'OMCA et de la Fédération des Universités Populaires Savoie-Mont-Blanc, a pour objet de faciliter la diffusion de la connaissance populaire, à travers des conférences, films documentaires, sorties pédagogiques toute l'année à Thonon.

L'UPC a présenté le 18 mai dernier à l'espace Tully une conférence d'Yvan Bourgnon, skipper et écologiste suisse renommé, qui lutte pour la préservation des océans.

S'agissant d'un évènement exceptionnel, le financement de cette conférence ne rentrait pas dans le budget présenté à l'OMCA à l'automne 2021 (1 300 € de subvention pour l'ensemble des activités de l'UPC en 2022). C'est la raison pour laquelle l'association sollicite auprès de la ville de Thonon une subvention exceptionnelle de 1 500 €, pour couvrir les frais de prestation et de séjour du conférencier.

Sur proposition de Monsieur DORCIER, afin de soutenir l'association, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le soutien de cette conférence à hauteur de 1 500 €, sous forme de subvention exceptionnelle.

----- Fin du document -----